



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **71** - Mai 2011

Le Lions Club de Neauphle-le-Château,
et la ville de Neauphle le Château, présentent :



Les Médiévales de Neauphle-le-Château

4 & 5 juin 2011

- ▶ Animations et spectacles médiévaux
- ▶ Tournoi International de Joutes Equestres
- ▶ Batailles et Assauts du Fortin des Chevaliers
- ▶ Marché médiéval
- ▶ Tavernes et Ripailles en continu
- ▶ Bal médiéval et Cracheur de feu

Avec
Luc Arbogast



en concert

lesmedievalesdeneauphle.com

GRATUIT pour les moins de 10 ans
5 € la journée
Location de costumes sur place

Plus d'informations :



À LIRE

Compte-rendu du Conseil Municipal	2
Infos pratiques	2
Permanences des élus	2
Le budget 2011	3
Les élections cantonales 2011	3
A propos des travaux	4
Les brèves	6
Déclarations préalables	7
La vie de la commune	9
Le carnet	11



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Monsieur Marc LE GONIDEC comme secrétaire de séance,

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 14 janvier 2011,
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2010 du Budget de la Poste
- DECIDE, à l'unanimité, de l'affectation des résultats du Budget de la Poste
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2010 du Budget de la Poste
- VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2011 de la Poste
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif 2010 du Budget de la Commune
- DECIDE, à l'unanimité, de l'affectation des résultats du Budget de la Commune
- APPROUVE, à l'unanimité, le compte de gestion 2010 du Budget de la Commune
- DECIDE, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des 3 taxes directes locales,
- DECIDE, à l'unanimité, d'instaurer la taxe locale sur la consommation finale d'électricité sur le territoire de la commune de Neauphle-le-Château et DECIDE, à l'unanimité, de fixer à 1,5 % le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (0,75 % et 0,25 euro)
- APPROUVE, à l'unanimité, les subventions allouées pour l'année 2011 aux Associations Neauphléennes,
- ADOPTE, à l'unanimité, le principe d'une répartition Intercommunale des frais de scolarité dans les établissements préélémentaires et élémentaires.
- DECIDE, à l'unanimité, de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R., programme 2011 pour le remplacement de la couverture de la Mairie
- DECIDE, à l'unanimité, de solliciter le Conseil Général afin d'obtenir une subvention «Sauvegarde d'urgence d'objets d'arts et de documents d'archives» afin de restaurer la peinture murale surmontant le retable du grand autel oriental de l'Eglise Saint Nicolas de Neauphle-le-Château.
- DECIDE, à l'unanimité, de solliciter du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2009-2010-2011 d'aide aux communes en matière de voirie.
- VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2011 de la Commune
- DECIDE, avec 17 voix pour, 2 voix contre (Alain JUND et Jacques GAURIAU) et 3 abstentions (Daniel SCHAFER, Marc LE GONIDEC et Jean-Claude KUENTZ), de donner un avis favorable à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols - POS - telle que présentée lors de l'enquête publique.
- PREND ACTE, avec 17 voix pour, 2 voix contre (Alain JUND et Jacques GAURIAU) et 3 abstentions (Daniel SCHAFER, Marc LE GONIDEC et Jean-Claude KUENTZ), des réserves et recommandations formulées par le commissaire enquêteur au cours de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à l'enquête parcellaire.
- PREND ACTE, avec 21 voix pour, 1 voix contre (Alain JUND), de l'obligation triennale 2011 / 2013 concernant la Loi Solidarité et renouvellement Urbain (SRU).
- AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » avec la Caisse d'Allocations Familiales – CAF.
- PREND ACTE, à l'unanimité, de la communication de l'état foncier et/ou non bâti détenu par l'Etablissement Public Fonciers des Yvelines - EPFY - pour le compte de la commune de Neauphle-le-Château.
- DECIDE, à l'unanimité, de donner le nom de « Arc en Ciel » à l'Accueil de Loisirs de Neauphle-le-Château.
- AUTORISE, à l'unanimité, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines - CCCY - à récupérer les archives relatives à l'occupation du sol de l'année 2000.
- EMET, à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'autorisation de la Société Protectrice des Animaux - SPA - d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12h.**Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**
- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :** mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE
INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION
INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES / ASSOCIATIONS / FLASH /
COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous

BUDGET 2011

L'exercice de la détermination du budget de la Commune fait chaque année l'objet d'un travail réalisé par la Commission des Finances menée par Michèle TROIZIER, Adjointe en charge de ce domaine.

Il porte sur deux points principaux :

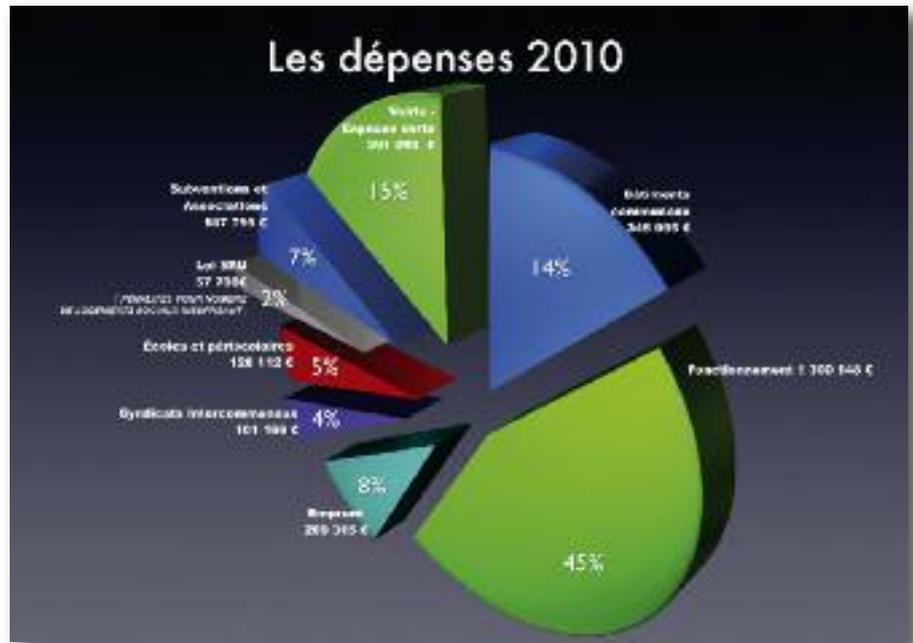
- l'analyse de l'exécution du budget de l'année écoulée
- les orientations et propositions d'actions soumises aux membres du Conseil Municipal.

Le graphique présente ci-contre la répartition des postes de dépenses pour l'année 2010 et leur pondération par rapport à l'ensemble du budget de la Commune.

Concernant les orientations pour l'année 2011, il a été décidé :

- une stabilisation du taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière
- la conduction à l'identique du budget de la Commune ;
- une augmentation du budget consacré à l'investissement.

Il est à noter que compte-tenu des dégâts engendrés par l'épisode neigeux de cet hiver, un effort significatif a été décidé pour la réfection de la voirie. A ce titre, le budget consacré à ce poste a été augmenté de 30% par rapport à l'année 2010.



Voici le détail des réalisations prioritaires :

Ecole Primaire Emile Serre : revêtement de sol antidérapant du préau et câblage informatique dans toutes les classes, et fourniture d'un ordinateur portable à chaque instituteur.

Ecole Maternelle Les Petites Friches : alimentation câblage internet de la salle commune, tableau numérique, rénovation entrée.

Centre de loisirs : visiophone de sécurité, équipements audiovisuel et mobilier.

MJP : remplacement châssis bois par châssis en aluminium blanc, et rideaux métalliques.

Voie : réfections routes et trottoirs.

Vidéos de sécurité publique : amélioration (parking de la Mairie) et diversification (Place Mancest).

Cimetière : réfection des allées, reprise des concessions, rénovation de l'accès.

Lampadaire solaire : réduction de la consommation, éclairage zone non accessible. (Premier test Chemin du Petit Trou).

Hôtel de ville : Rénovation de la toiture.

Grâce à une gestion rigoureuse, suivie et raisonnée du budget tant en terme de fonctionnement que d'investissement, il est possible de réaliser un certain nombre de travaux dont bénéficient l'ensemble des administrés de la Commune.

ÉLECTIONS CANTONALES 2011

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78640)

Résultats du 2^{ème} tour - Dimanche 27 mars 2011

- UMP-M. Hervé PLANCHENAU 57,90 % - 447 voix
- VEC-M. Philippe HEURTEVENT 42,10 % - 325 voix

Inscrits : 2 130 • Votants : 809 - 37,98 % • Abstentions : 1 321 - 62,02 %
 Exprimés : 772 - 36,24 % des inscrits - 95,43 % des votants • Blancs ou nuls : 37 - 1,74 % des inscrits - 4,57 % des votants

Résultats du 1^{er} tour Dimanche 20 mars 2011

- UMP-M. Hervé PLANCHENAU 41,56 % - 303 voix
- FN-M. Boris ROBERT 18,66 % - 136 voix
- SOC-M. Rémi BOURGEOLET 18,11 % - 132 voix
- VEC-M. Philippe HEURTEVENT 17,70 % - 129 voix
- PG-Mme Catherine LASSERRE 3,98 % - 29 voix

Inscrits : 2 131 • Votants : 742 - 34,82 % • Abstentions : 1 389 - 65,18 %
 Exprimés : 729 - 34,21 % des inscrits - 98,25 % des votants • Blancs ou nuls : 13 - 0,61 % des inscrits - 1,75 % des votants

RESULTAT DU CANTON N° 15 : MONTFORT-L'AMAURY

Résultats du 2^{ème} tour Dimanche 27 mars 2011

- UMP-M. Hervé PLANCHENAU 57,48 % - 7 781 voix
- VEC-M. Philippe HEURTEVENT 42,52 % - 5 756 voix

Inscrits : 31 527 • Votants : 14 185 - 44,99 % • Abstentions : 17 342 - 55,01 %
 Exprimés : 13 537 - 42,94 % des inscrits - 95,43 % des votants • Blancs ou nuls : 648 - 2,06 % des inscrits - 4,57 % des votants

Résultats du 1^{er} tour Dimanche 20 mars 2011

- UMP-M. Hervé PLANCHENAU 43,50 % - 5 901 voix
- VEC-M. Philippe HEURTEVENT 21,64 % - 2 936 voix
- SOC-M. Rémi BOURGEOLET 16,28 % - 2 209 voix
- FN-M. Boris ROBERT 15,27 % - 2 072 voix
- PG-Mme Catherine LASSERRE 3,30 % - 447 voix

Inscrits : 31 531 • Votants : 13 789 - 43,73 % • Abstentions : 17 742 - 56,27 %
 Exprimés : 13 565 - 43,02 % des inscrits - 98,38 % des votants • Blancs ou nuls : 224 - 0,71 % des inscrits - 1,62 % des votants

NOTE : NEAUPHLE A UN TAUX DE PARTICIPATION TRÈS BAS : « NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER POUR VOUS » : VOTEZ !!!



A PROPOS DES TRAVAUX

CIMETIÈRE DE NEAUPHLE



Un important travail d'embellissement du cimetière vient d'être réalisé par le service technique municipal. En effet, des bacs à fleurs (entièrement fabriqués par l'équipe technique), ont été installés le long des allées avec de petits arbustes de différentes variétés afin de redonner de la couleur et de la verdure. En vous promenant dans le bas de Neauphle, entrez dans le cimetière et vous y apprécierez la qualité de l'entretien, ce qui n'est pas sans déplaire aux personnes qui se recueillent sur la tombe de leurs proches.

Saluons également le travail fourni par notre garde-champêtre M. Jean-Paul Pellet pour le cimetière, tout au long de l'année : il recherche et relève des concessions venues à expiration, reprises par la commune, et s'occupe des travaux de remise en état des terrains. Cela mérite d'être souligné et nous l'en remercions à cet égard.

POUBELLES JAUNES : RAPPEL

Depuis septembre 2010, pour toutes les villes qui composent Cœur d'Yvelines, le papier est mélangé aux emballages dans le bac à couvercle jaune.

Les bacs seront collectés chaque mercredi. Ils devront être sortis le mardi soir.

En vrac et sans sac dans le bac jaune :

- ▶ carton, journaux, magazines et papier
- ▶ bouteilles et flacons en plastique
- ▶ boîtes de conserve et canettes.

ENTRÉE PARKING DU STADE

Le parking du stade a été aménagé.

L'entrée est sécurisée, et le passage est assez large (2,20 m), pour laisser passer une voiture de tourisme.

Pour mémoire, les véhicules de tourisme ne dépassent pas 2m de large - rétroviseurs compris -, et les grilles verticales permettent de mieux juger la place pour y entrer. De fait, la taille de l'entrée ainsi réalisée exclut tout véhicule utilitaire, camions et cars.

Pour permettre une meilleure sécurité, la rue sera aussi sécurisée par des potelets sur trottoirs interdisant le stationnement sauvage, et encourageant l'usage du parking.



LAMPADAIRE

La municipalité a décidé de mettre en place un premier lampadaire autonome. Il fonctionne à la fois avec l'énergie solaire et une petite éolienne en soutien. Vous le trouverez au début du Chemin du Petit trou. Nous avons interrogé les voisins : « Oui, la lumière est présente, et quand on passe, la luminosité augmente. C'est vraiment très bien. Pourquoi ne pas en mettre d'autres ? »

Bien justement, si ce premier test est un succès, nous en mettrons ailleurs. Puisqu'il n'y a aucun câblage à mener, que le lampadaire est autonome en consommation d'énergie, il pourra trouver place en d'autres lieux en manque d'éclairage.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 8, rue des Cents arpents – réfection toiture et pose d'un châssis de toit - accordé le 03/03/2011
- 5, rue Guillaume de Bois Nivard - clôture et abri de jardin - opposition le 07/03/2011
- 5, rue Guillaume de Bois Nivard - clôture - accordé le 15/03/2011
- 2, rue de Villancy - remplacement portail - accordé le 22/03/2011
- 99, route de Saint-Germain - auvent sur terrasse - accordé le 22/03/2011
- 19, sente des Jardins - ravalement façade d'un bâtiment - accordé le 22/03/2011
- 2, sente du Fond du Champ - extension auvent et fermeture auvent existant - accordé le 22/03/2011
- 129, route de Saint-Germain - ravalement - accordé le 24/03/2011
- 17ter, rue du Dr Grellière - peinture volets, portail - accordé le 29/03/2011
- 24, rue du Dr Bertrand - ravalement, modification clôture - accordé le 08/04/2011
- 4, rue Sainte-Barbe - pose de pavés de verre - accordé le 11/04/2011
- 18, rue des Cent Arpents - élargissement de la porte d'entrée - accordé le 11/04/2011
- 17, Grande Rue - remplacement porte par fenêtre - opposition le 12/04/2011 (refus ABF)
- 1, place du Marché - peinture façade commerce et volets - accordé le 12/04/2011
- 13, route de Chevreuse - pose d'une brande naturelle - accordé le 28/04/2011
- 2, place aux Herbes - rénovation toiture et remplacement de deux fenêtres de toit - accordé le 28/04/2011
- 2, sente du Fond des Champs - véranda - accordé le 04/05/2011
- 51, Grande Rue - remplacement fenêtres, volets et porte d'entrée - opposition le 09/05/2011 (refus ABF)
- 11, rue de la Gouttière - pose panneaux photovoltaïques - opposition le 09/05/2011 (refus ABF)

Suite en page 7

« LA VIE SIMPLE » COMMUNIQUE

► Nous recherchons des auxiliaires de vie vacataires, pour remplacer nos titulaires pendant les congés scolaires et périodes estivales « vous avez le savoir être, nous avons le savoir faire » écrivez à Myriam de Barros 2 rue de la Vallée Yart, 78640 Saint Germain de la Grange ou mdbarros@la.vie.simple.fr <http://www.viesimple.fr/>

► Du 24 au 28 mai, colloque national de la semaine de la Dépendance, avec Gérondicap et l'université de Versailles-St Quentin.

Des débats passionnants et une conférence inaugurale par Gérard Larcher, Président du Sénat.

(UVSQ : 5/7 rue d'Alembert 78280 - Guyancourt. Tél. 01 34 98 30 42)

Nous consacrerons un article sur les activités de « La Vie Simple » dans le prochain Regards.





LES BRÈVES

LA FONCTION « POLICE LOCALE »

Parmi les points soulevés aux sujets des animaux par notre garde-champêtre Jean Paul Pellet, deux méritent d'être soulignés :

Mise au point concernant les pigeons

Un certain nombre de nos administrés se plaignent des pigeons de ville, et la souillure des bâtiments concernés atteste du bien-fondé de leurs doléances.

Il faut savoir que les mairies ont tout essayé : fils tendus, petites piques rapprochées, électro-répulsion, stérilisation, aucune méthode ne fonctionne avec de bons résultats. A un certain stade optimum, la colonie se stabilise par régulation naturelle.

Dans une commune comme la nôtre, il est conseillé :

- **De ne pas nourrir les pigeons.** Notre arrêté municipal du 1^{er} octobre 2007 interdit de les nourrir.
- **De grillager les lucarnes et autres orifices que ces oiseaux affectionnent.**

CRÈCHE INTERCOMMUNALE



La crèche intercommunale a ouvert ses portes début janvier 2011, et a été inaugurée le samedi 26 février. Etaient présents : Bernard Joppin, Maire de Neauphle-le-Château et Président de la Communauté des Communes « Cœur d'Yvelines », Marie-Laure-Roquelle, Maire de Jouars-Pontchartrain, Sylvain Durand, Maire de Villiers Saint Frédéric, et de Christine Cantat, Directrice de la crèche.

Le point sur nos amis les chiens

- **Avis aux propriétaires de chiens d'attaque et de défense :** vous devez être en possession d'un arrêté autorisant la détention d'un animal. Les personnes non encore en règle sont invitées à contacter la mairie. Une expertise comportementale chez un vétérinaire agréé et une formation (du chien et du maître) chez un éducateur agréé sont exigées pour obtenir le permis de détention. Ils doivent être promenés en laisse et muselés dans tout l'espace public et les parties communes des immeubles.

- **Déjections :** c'est aux maîtres de respecter leurs semblables et leurs chiens : nous avons mis des sacs à votre disposition pour vous permettre de nettoyer les trottoirs et pelouses, de façon à ce que l'on partage votre tendresse pour ces animaux familiers.

- **Liberté :** la liberté des chiens s'arrête à la liberté des humains : tous les maîtres pensent que leurs amis à quatre pattes sont « gentils » et ne mordent pas. Pourtant, ils peuvent avoir des réactions

imprévisibles, même avec des passants « tranquilles ». Défendre leur territoire est leur nature. Même dans certaines résidences privées, des chiens aboient à longueur de temps et sont lâchés dans la rue à des heures indues.

Comme l'écrit avec humour une habitante du village « Le temps est aux Chevaliers de la Vertu, celui qui exige des autres ce qu'il exige de ses chiens et vice-versa ». Et plus loin, « Nous devons refuser la médiocrité, respecter et faire respecter le silence, respecter et faire respecter l'espace public et privé ». Elle termine en disant

« *Souvenons-nous de la citation du Le Premier Président Jean Meynier, Baron d'Oppède : ce qu'il y a de bien dans le chien, c'est l'homme* ».



Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Président du conseil général, Alain Schmitz, du conseiller général, Hervé Planchenault et de la conseillère régionale, Sandrine Grandgambe.

Tous ont souligné l'exemplarité d'une telle structure en milieu urbain, au service des 3 villes citées. « Cœur d'enfants » est un mode de garde collectif géré par la société « Maison bleue ». La capacité d'accueil est de 60 places, dont 13 pour Neauphle, mais par le jeu des temps d'occupation, ce sont 23 petits Neauphléens qui en ont bénéficié au 1^{er} semestre.

Les enfants sont reçus en accueil régulier, polyvalent ou d'urgence. Les enfants sont regroupés en 4 sections de bébés, moyens et grands. La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants, et composée d'éducateurs, d'auxiliaires de puériculture, d'agents de crèches et d'une équipe technique.

Les parents doivent savoir qu'ils peuvent confier leurs enfants de 6 mois à 3 ans de façon occasionnelle en prenant rendez-vous.

Les communes de Cœur d'Yvelines sont collectées en apport volontaire pour le verre. Les administrés peuvent utiliser toutes les colonnes du territoire, en fonction de leurs déplacements.

Liste des implantations de colonnes :

- Beynes :**
- Jouars-Pontchartrain :**
- Neauphle-le-Château :**
- Parking rue du Vieux Moulin**
- Parking maison du Jeu de Paume**
- Parking de la Mairie**
- Saint-Germain-de-la-Grange :**
- Saulx-Marchais :**
- Thiverval-Grignon :**
- Villiers-Saint-Frédéric :**

Rappel : trier et jeter les bouteilles et bocaux en verre, sans les rincer, en prenant soin d'enlever les bouchons et les couvercles.

SÉCURITÉ CIVILE RCSC

Une équipe engagée pour la sécurité publique :

Vendredi 6 mai à 19h, les 17 membres de la Réserve de Sécurité Civile reçoivent un SMS sur leur téléphone mobile : « Bonjour, un grave accident vient de se produire à NLC. Monsieur le maire demande aux Réservistes d'intervenir dans les plus brefs délais. »

RDV à 19h30 à la CASA pour briefing puis intervention sur les lieux de l'accident.

D.Schaefer PCC Neauphle le Château »

Tous les réservistes arrivent à l'heure à la CASA (lieu de RDV de la RCSC), arborant le gilet « orange » distinctif du réserviste. Le briefing est rapidement mené par M. Daniel Schaefer, il explique l'objet de leur intervention : « un grave accident routier impliquant des produits toxiques vient de survenir au centre de Neauphle ; il s'agit d'assister les blessés et la population avoisinante en attendant les secours qui sont prévenus ». Les fonctions sont rappelées par les responsables des cellules « Terrain » et « Logistique ». Chacun retrouve son rôle dans le groupe défini, et tous reçoivent un exemplaire du script de la mission du jour.

Puis chaque groupe prend sa place :

- les Réservistes « Terrain » partent sur la Place Mancest où est organisé l'exercice (Un camion a déversé son contenu chimique sur la voie), les uns sécurisent le périmètre et les voies d'accès, les autres assurent la protection des victimes.
- les réservistes « Logistique » s'assurent du matériel, de l'action des secours, du contact avec le centre de coordination.



- la cellule PCC restée à la CASA, est en liaison permanente et coordonne les actions.

L'ambiance est sérieuse, appliquée, les badauds et spectateurs de cette belle soirée de mai regardent avec incrédulité. Il faut toujours un temps d'adaptation pour le public, ce qui ne facilite pas le travail des équipes RCSC.

Il faut aussi refaire très rapidement les gestes qui sauvent, ceux qui protègent, ceux qui aideront les actions des pompiers et médecins.

Enfin, un peu avant 21h, tous se retrouvent à la CASA pour un retour d'expérience partagé et les leçons à tirer pour être plus performants et efficaces dans une situation réelle de cette nature.

Merci à l'équipe de la sécurité civile qui travaille pour nous tous avec détermination, avec application.

Lors de la dernière réunion le 13 avril, chaque membre de l'équipe a exprimé son accord pour renouveler son engagement une année supplémentaire dans la Réserve Communale (RCSC). Un point a été fait sur l'opération hivernale « grands froids » 2010/2011, et un plan d'actions pour l'opération « fortes chaleurs été et canicule 2011 » a été élaboré. Nous retrouverons la RCSC au prochain Forum des Associations début Septembre, où l'équipe tiendra un stand.

L'équipe continue ses préparatifs pour aider les personnes en difficulté, et accueillera avec plaisir tout nouveau volontaire. Il vous suffit de nous signaler votre candidature par courrier, courriel ou par téléphone à l'intention de Daniel Schaefer (Mairie de Neauphle).



PERMIS DE CONSTRUIRE

- sente de la fontaine de la Gouttière, 32, rue de la Gouttière – rénovation extension bâtiment existant- accordé le 22/02/2011
- 21, rue de Villancy - permis modificatif (garage + atelier) - accordé le 24/02/2011
- 14 bis, rue des cent arpents - construction d'un garage double et auvent - accordé le 10/03/2011
- 7, rue de la Gouttière - permis modificatif - extension - refus ABF le 10/03/2011
- 9, chemin de Gaillarbois - rénovation et extension maison habitation - accordé 19/03/2011
- 54, avenue de la République - agrandissement construction existante - accordé le 24/03/2011
- 36 bis, route de Saint-Germain - aménagement partiel sous-sol - accordé le 24/03/2011
- 15, rue des Soupirs - transformation atelier en habitation - accordé le 05/04/2011
- 8, rue d'Orbec - « Les jardins d'Orbec » construction d'une maison - accordé le 04/04/2011
- 28, avenue de la République - projet de véranda non intégré - refus ABF le 04/04/2011
- 1, chemin de la ruelle à Gaillard - permis modificatif - accordé le 12/04/2011
- 15, rue des Soupirs - transformation atelier en habitation - accordé le 27/04/2011
- 8, rue d'Orbec - «Les jardins d'Orbec» construction d'un bâtiment de deux logements - accordé le 09/05/2011

PERMIS DE DÉMOLIR

- 15, rue des Soupirs - démolition box - accordé le 15/03/2011

ARC EN CIEL

L'objectif était de définir un nom pour le Centre de Loisirs, et la charge de la démarche a été confiée aux enfants et aux familles par Raphaëlle la Directrice. Informés, les enfants volontaires ont eux-mêmes téléphoné à la Mairie pour prendre rendez-vous avec M. Maurice Gaudin, Maire-Adjoint chargé des écoles, et ont fait part des premières réflexions.

Un mot a été rédigé à chaque famille, pour proposer de trouver un nom pour le Centre de Loisirs. Un cahier recueillant les noms a donc été ouvert et les familles se sont succédé pour y écrire leur proposition du 7 au 11 mars.

Ensuite, un mercredi suivant, lors de la lecture du cahier, les 30 enfants ont établi un premier choix de 10 noms. Sur cette liste, le vote final a été organisé du 28 au 30 mars avec un isoloir, une urne et un cahier d'émargement sous la responsabilité de l'encadrement et 3 noms ont été retenus. C'est M. Bernard Joppin qui a retenu le nom «Arc en Ciel» parmi les 3 finalistes, choix validé par le Conseil Municipal le 4 avril.

Cette expérience a été très enrichissante pour les enfants, impliquant pour les

familles, passionnante pour tous. Merci à tous ceux qui ont activement participé.



Nous vous présentons ci-dessous l'équipe «Arc-en-ciel», composée de Adélaïde, Evelyne, Yamina, Jocelyne, Kevin, Magalie, Mathieu, Michel, Nelly, Souria, sous la responsabilité de Raphaëlle, ainsi que la présence de M. Maurice Gaudin.



ACCUEIL DE LOISIRS ARC EN CIEL ÉTÉ 2011

Le Centre de Loisirs Maternel et Primaire accueille vos enfants du 4 juillet au 29 juillet et du 29 août au 2 septembre 2011 de 7h30 à 19h. Les inscriptions ont lieu, uniquement en Mairie, à partir du 4 avril jusqu'au 13 mai 2011.

Animation

Le programme d'activités pourra être consulté début juin sur le site de la ville, sur les panneaux d'information des écoles et de l'accueil de loisirs.

Les familles seront invitées à partager des moments conviviaux tels que la soirée d'information et de présentation de l'équipe le 4 juillet de 19h à 21h.

Maternels

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 2 ans et demi, s'ils sont

inscrits à l'école maternelle pour la rentrée prochaine et s'ils ont acquis le réflexe de propreté.

Primaires

Nous accueillons les enfants inscrits à l'école primaire (les futurs CP auront le choix d'intégrer le groupe des maternels ou des primaires). Pour les petits nouveaux, il est conseillé de contacter préalablement le centre afin d'effectuer votre inscription dans les meilleures conditions : visite des locaux, remise des documents administratifs.

Horaires : L'accueil le matin se fera de 7h30 à 10h et le départ à partir de 17h (éventuellement plus tard en cas de sorties extérieures) Inscriptions uniquement en Mairie.

Les inscriptions ont lieu à partir du 4 avril jusqu'au 13 mai 2011. Après cette date les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.



LA VIE DE LA COMMUNE

8 MAI 2011 : NEAUPHLE SE SOUVIENT

Alain Jund

Le souvenir a un rôle important à jouer dans la démarche de l'avenir. Il réunit toutes les générations, en particulier celles qui n'ont pas connu les conflits mais sont attachées au symbole qu'il représente.

Nous partageons la commémoration avec les autorités et associations locales de la CCCY.

Aujourd'hui, en ce jour du 8 mai 2011, nous nous sommes réunis et recueillis pour honorer la mémoire de nos morts et agir pour que jamais pareille guerre ne se reproduise.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Jean-Claude Kuntz

DU PAIN TOUT CHAUD, TOUT FRAIS ET DE BONS GÂTEAUX...

Que c'est bon l'odeur du pain qui cuit dans le fournil ! C'est attirés, alléchés, guidés par un fumet délicieux que les deux « reporters » de REGARDS ont poussé la porte de la boulangerie de la Place du Marché à la rencontre de Clotilde et Sébastien GICQUEL, les nouveaux propriétaires.

Si vous ne croyiez pas en la loi des séries, ce qui se passe dans notre village va vous faire

reconsidérer votre opinion. Car, après l'installation d'Estelle et Laurent à LA GRIOTTE, voici que le jeune couple GICQUEL reprend la boulangerie-pâtisserie et lui imprime sa marque.

Ils étaient pâtisseries, elle dans une grande enseigne du Boulevard Malesherbes de Paris, lui chez un traiteur prestigieux. Et puis un jour, eux aussi, ils ont décidé de se lancer, et se sont mis en quête d'une « affaire », tous azimuts, sans aucune espèce de prévention ou de préférence, histoire de travailler à leur

compte.

Après un an et demi de recherches patientes, ils sont arrivés sur la Place du Marché et ont senti leur cœur « craquer », tout simplement parce que le coup de foudre, ça existe aussi pour une petite ville et un joli commerce... Dès lors, tout s'est déroulé facilement : les conditions d'installation, l'arrivée à Neauphle, la passation de pouvoirs et les premiers produits qui ont proposés, presque timidement...

Avez-vous goûté les pains spéciaux, élaborés selon le jour ? Par exemple, le pain apéro aux petits lardons, le bûcheron ou le Céraise... Et les gâteaux ? Ils sont originaux, pleins de saveurs et de surprises... On sent le savoir-faire et l'envie d'inventer, d'oser des rencontres de produits qui n'ont pas l'habitude de s'aboucher... Évidemment leurs compétences sont tout à fait complémentaires. Lui, crée, elle, goûte, en connaisseur et corrige, suggère éventuellement... Lui est aux fourneaux, très tôt et jusqu'à très tard car le pain est cuit en continu du petit matin jusqu'en fin d'après midi, ce qui change beaucoup de choses. Elle, reçoit les clients, les fournisseurs, gère et veille à ce que tout soit bien en place, pour la plus vive satisfaction des chaland.

Dans cette nouvelle entreprise, il y a une évidence : l'amour du travail et la volonté de faire bien.





SALON D'ART DE MARS 2011

Du 5 au 13 mars 2011, le XXV^e Salon d'Art Neauphléen s'est tenu comme à l'accoutumée à la MJP, organisé sous la houlette du Syndicat d'Initiative, dont les équipes organisation-mise en place-buffet ont une fois encore prouvé leur efficacité dans la joie et la bonne humeur. Les chiffres sont là pour exprimer une grande réussite à tous les niveaux, sans oublier des développements inédits et autres innovations (d'autres sont à venir !), une excellente collaboration entre le SI, les artistes et le public, ainsi que l'accueil du personnel de la MJP et le soutien de la Municipalité et du Lions Club, matérialisé par l'attribution des trois Prix habituels (dont celui du SI).

FÊTE & CHORALE

Pour la Fête de la Musique, le Samedi 18 Juin, le Syndicat d'Initiative vous propose un concert exceptionnel et gratuit en l'Église de Neauphle-le-Château à 18 heures (concert précédé d'une aubade sur la Place du Marché à 16h30).

Inscrit dans LA RONDE DES ORGUES soutenue par notre Conseil Général, il sera donné par la Maîtrise de la Cathédrale de DURHAM, ville du nord-est de l'Angleterre qui possède la plus vaste église romane du nord de l'Europe.

Dans l'enceinte de cette cathédrale, 200 élèves étudient, tous, deux instruments et les choristes reçoivent un enseignement vocal quotidien et chantent aux offices, chaque jour.

C'est la raison pour laquelle cette maîtrise est l'une des six plus prestigieuses de l'Angleterre.

À Neauphle, nous entendrons 20 voix d'enfants (garçons) appuyées par 10 voix d'hommes, musiciens professionnels et étudiants en musicologie à l'Université locale. Ils seront dirigés par James LANCELOT, maître de chœur et organiste de la cathédrale, assisté de ses deux suppléants dont Keith WRIGHT à l'orgue.

Ils nous offriront un vaste panorama de la musique sacrée européenne du XVI^e au XX^e siècle. Ceux qui ont déjà entendu cet ensemble renommé, qui effectue sa troisième tournée dans notre région depuis cinq ans, ne pourront que vous conseiller de les entendre dans notre Église.

En 8 jours, l'exposition vit défiler 1 200 visiteurs, un nouveau record, le vernissage en réunissant comme d'habitude environ 150, et le mercredi attirant de nombreux enfants et leurs familles, suscitant d'intéressants dialogues avec artistes et organisateurs. Quarante-huit artistes, peintres



et sculpteurs confondus, étaient à l'honneur, dont 1/3 de Neauphléens. L'exposition était organisée sur un plan spatial renouvelé qui remporta une large adhésion. Une solution satisfaisante devrait être trouvée pour éviter à l'avenir les déceptions d'une liste d'attente encore nombreuse cette année. 290 œuvres étaient présentées, dont 29 furent vendues, proportion encourageante et inusitée à l'époque actuelle, mais facilitée par les tarifs souvent très raisonnables pratiqués par les artistes.

De bons résultats donc pour ce Salon du quart de siècle qui nous font attendre avec impatience la nouvelle édition du début de l'année prochaine.



ŒUFS DE PÂQUES

Encore une fois, la chasse aux œufs était ouverte, les enfants étaient ravis, les adultes attentifs, et le soleil toujours de la partie !



LE CARNET

NAISSANCES

- ESTRELA ROSA Ricardo Miguel né le 8 février 2011 à Trappes (78)
- SCHILLER Mathis Noa Philippe Patrice né le 15 février 2011 à Versailles (78)
- JOLIVET Killyan Erick né le 18 février 2011 à Trappes (78)
- SCHNEIDER Ioan Jacques Sylvain né le 23 février 2011 à Le Chesnay (78)
- GHERGHEL Andrea Maria née le 26 février 2011 à Rambouillet (78)
- DE RESENDE Enzo né le 7 mars 2011 à Le Chesnay (78)
- LATRILLE Lauralie Lucie Léonie Madeleine Hermine née le 1^{er} avril 2011 à Neuilly-sur-Seine (92)
- IBORRA Paco Missak Claude né le 4 avril 2011 à Versailles (78)
- DELZONGLE Aymeric Ethan né le 9 avril 2011 né à Poissy (78)
- SMAALI Adam né le 15 avril 2011 né à Le Chesnay (78)
- CARPENTIER Noam Paul Frédéric né le 20 avril 2011 né à Saint-Germain-en-Laye (78)
- DEBAT Eva Marie Lily née le 20 avril 2011 née à Rambouillet (78)
- DUCHATEL - NANNINI Océane Lou née le 24 avril 2011 à Poissy (78)
- BISHOP Teah Pearl née le 28 avril 2011 à Le Chesnay (78)

MARIAGES

- VANTORHOUDT Lionel Thierry et VARLET Virginie Claude Josiane, célébré le 26 février 2011
- JULLIEN Guillaume François Pierre et TENFICHE Sabrina, célébré le 16 avril 2011.
- SCIORTINO Laurent François Léo et LAPÔTRE Florence, célébré le 7 mai 2011.
- GANDOUL Simach Claude Daniel et RÉMANT Emmanuelle Sandrine Annysia célébré le 7 mai 2011.

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- NASAKA Véronique épouse MUYENGA née le 31 décembre 1935 à Kinshasa (République Démocratique du Congo) – Décédée le 17 février 2011 à Trappes
- MARCHAL Edwige Florentine Odette Yvette née le 18 juin 1955 à Versailles (78) – Décédée le 6 mars 2011 à Le Chesnay
- FRANKEWITZ Michel Bernard Guy né le 26 avril 1948 à Paris 20^{ème} (75) – Décédé le 2 avril 2011 à Neauphle-le-Château
- GOMES MARTINS José Alberto né le 4 février 1941 à Priscos Braga (Portugal) – Décédé le 22 avril 2011 à Versailles
- BAUCHET Danielle épouse JOULOT née le 29 juin 1931 à Cosne-sur-Loire (58) – Décédée le 24 avril 2011 à Le Chesnay

CARNAVAL 2011

Les enfants adorent revoir ce qu'ils connaissent, les parents suivent, se déguisent. Chaque année le merveilleux renaît un matin de soleil.

Pour les enfants, pour tous ceux qui ont gardé leurs yeux d'enfants, nous sommes entrés dans le monde du merveilleux et de la magie.

Les rues de Neauphle parcourues étaient la Rue du Docteur Grellière, la Rue de Villancy, la Rue du Docteur Bertrand, l'Avenue de la République, la Rue Saint Martin pour arriver sur la Place du Village.

Pop corn pour tous ; même pour les adultes, une ambiance conviviale et sympathique nous entoure.

Sur la Place, l'appareil pour les pop-corn, les boissons pour les enfants, apéritif pour les adultes, la fête reprend ses droits, le sourire aux lèvres.

Merci à tous et à l'année prochaine



REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image